

Bonne et heureuse année 2014



Chers amis du Parc du Rocher,

C'est toujours avec le même plaisir que je vous présente, au nom de l'association, tous mes meilleurs vœux. Que santé et bonheur vous accompagnent, vous et les vôtres, tout au long de cette année 2014. Que les paquets de mer inévitables de la vie nous trouvent fermes, solides et plus forts par delà la morosité des temps.

Ces coups de houle qui ont tapé le bas de nos dunes en ce début janvier, nous ont rendus encore plus vigilants et actifs. Merci à nos reporters photographes habituels : vous trouverez leurs images sur notre site internet. Nous continuons d'échanger, d'autant plus déterminés, avec les pouvoirs publics, sur le point le plus sensible de notre front de mer : la dune ouest.

Nous avons pris bonne note du projet de défense sur le site de la Belle Henriette. Son cordon dunaire a bien été décoiffé sur deux cents mètres les 5 et 6 janvier. Nous voilà rassurés face à d'éventuelles submersions latérales comme en 2010 qui pourraient, sans ces travaux, inonder les lotissements voisins, en cas de fort aléa de mer.

Seuls, face à ces gros risques de mer, les particuliers et les associations de résidents ne sauraient se protéger sans le soutien et le financement des autorités responsables. A ce propos, l'étude réalisée par deux cabinets spécialisés et demandée par le Préfet dans le cadre du Plan de Prévention des Risques Littoraux pour la zone « Marais Poitevin et Sèvre Niortaise » comprenant la commune de La-Tranche-sur-Mer est consultable et constitue le support de travail officiel pour tous les partenaires concernés sur le terrain dans le cadre de la mission régalienne de sécurité incombant à l'Etat et de celle des Maires sur le territoire de leur commune.

Nous avons appris avec intérêt le projet de création d'un Observatoire du Littoral, initiative locale de l'association

« L'Estran Tranchais » pour éclairer les observations de proximité sur le trait de côte.

Dans une culture du risque bien en place et assumée, la qualité de l'information n'est-elle pas le meilleur traitement de la rumeur ou de la peur ?

Nous prenons conscience également de la chance que sont pour nous les adhérents résidents à l'année de plus en plus nombreux dans le parc. Grace à leurs mails ou téléphones, ils sont des traits d'union pour nous tous avec notre environnement urbain tranchais et avec le Parc du Rocher. Merci à leur porte parole habituel, le TRIO qui nous donne les nouvelles et potins du quartier, de la ville, de son passé, de son patrimoine et de son développement ; sans oublier les rénovations extérieures élégantes de telle ou telle de nos habitations, par ci par là, ces villas dont les noms chantent en dernière page de ce bulletin.



Bel ouvrage collectif que toute l'équipe de rédaction nous offre dans ce bulletin 2014 ! Elle a pris en charge l'ensemble des articles, la totalité de la mise en page et l'expédition. Merci également à l'équipe du site internet avec ses preneurs d'images comme aux administrateurs qui suivent les intérêts de notre parc près de la mairie pendant l'année.

Les mois ont passé depuis notre dernière rencontre d'été et la mer est encore restée trop éloignée des Yvelines à mon goût. En attendant la grande satisfaction de vous retrouver aux beaux jours, je vous redis mon souhait de maintenir toujours robustes les amarres de chacun à notre bord de mer préféré, au Parc du Rocher.

Raymond PILET
Président



LE PARTENARIAT ET LES TRAVAUX

1/ Le 28 octobre, s'est réunie en mairie la coordination des Parcs tranchais. L'association était représentée par Gilles Goblet et Alban Blanchard. Y ont été abordés les dossiers déjà en cours au printemps dernier et une synthèse des décisions est disponible sur le site internet de l'association.

2/ Gilles Goblet a rencontré le 26 novembre sur site Monsieur Dupuy, directeur des services techniques municipaux pour le suivi des travaux d'entretien : ganivelles, talus jouxtant la cale. Une signalisation d'interdiction de stationnement a été installée à l'entrée de la descente 117.

Début décembre ont été posées trois rangées de fils devant la dune ouest et devant les propriétés Eden-La Horde avec pour objectif d'empêcher les piétinements sur la zone dunaire. Cela ne constitue pas une protection face aux éventuels assauts de la mer.

LES GRANDES MAREES

Celles de l'automne sans combinaison avec d'autres facteurs les renforçant ont laissé peu de plage et dégradé les descentes de plage mais sans dommages majeurs.

La grande marée des 4 et 5 janvier associée à des vents puissants a rabaissé d'environ deux mètres les pieds de dunes sur le secteur de La Grière comme sur une grande partie du littoral vendéen. L'océan est monté plus haut qu'à l'habitude sur le front de mer du Parc du Rocher.



Par contre, le 6 janvier, lors de l'alerte relayée par les médias nationaux pour la marée du soir associée à une très forte houle, ce sont des tonnes de sable que l'océan a redéposées, enterrant les piquets bois et rechargeant fortement la plage.



L'ACTU

1/ Le projet de **port à sec** sera mis en œuvre pour l'été 2014.

2/ Dans le cadre d'un **Plan de Prévention des Aménagements et des Inondations** (PAPI), les communes de La Faute et La Tranche seront à la demande de l'Etat maîtres d'œuvre des futurs travaux de renforcement des digues de la Belle Henriette avec une participation pour la commune à hauteur de 30 % du coût.

3/ Le **Plan de Prévention des Risques Littoraux** (PPRL) prescrit par l'Etat en 2012 pour la zone sud Vendée incluant La Tranche-sur-Mer est en cours d'élaboration. Les études réalisées par les cabinets GEOS et DHI pour les services de l'Etat sont consultables sur le site de la Préfecture de la Vendée. La municipalité participe au processus dans le cadre d'un comité départemental de pilotage qui identifie les zones à risques et définit les actions à conduire, avec les élus locaux et les spécialistes chapeautés par la DDTM et la Préfecture.

<http://www.vendee.gouv.fr/pprl-marais-poitevin-sevre-a808.html>

4 / Des adhérents publient des romans...

Francis BEAUFOUR de Sainte-Hermine s'est jeté à l'eau en 2013, avec son premier roman de pure fiction « Cœur fondu » édité par la Société des Ecrivains allant au bout de sa passion de toujours pour les lettres. -« Au fil d'une écriture tout en retenue, l'intensité dramatique ne cesse de progresser... »- indique son éditeur.

Pierrette MARTI, nom d'auteur **PILOU**, écrit depuis 2004 des romans et livres pour enfants, édités par la Société des Ecrivains. Certains se situent au Parc du Rocher. www.societedesecrivains.com/librairie/livre.php?isbn=978234201574

La sortie d'un second roman pour **Alain TRICHET**, charentais, « Moi, Nelly » -l'histoire d'une injustice- en 2012 après un premier ouvrage réussi en 2011, « Au-delà des neiges éternelles » -un paisible village charentais, une école...-. Editions Vents Salés». C'est à l'heure de la retraite qu'il a souhaité utiliser des notes prises tout au long de sa carrière d'enseignant.

LA SAISINE DES INSTITUTIONNELS

Ainsi qu'annoncé cet été, notre association a saisi le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer officiellement par courrier pour alerter sur l'inaction quant à la protection de la dune ouest. Une réponse nous est parvenue rappelant le droit et plaçant la collectivité territoriale dans sa responsabilité de déclencheur des démarches pour agir. A cet effet et pour des mesures en anticipation des grandes marées de fin janvier, Monsieur le Maire a été alerté par une lettre du 14 janvier, de nos attentes face à cette lutte contre l'érosion du trait de côte et du résultat de la requête auprès des Services de l'Etat. Il est de notre mission associative de poursuivre ce rôle d'alerte et de demandes d'actions de protection côtière et il sera maintenu et assuré dans le temps. Un suivi presse et documentaire des évolutions en Vendée, Charente Maritime, Gironde... nous permet de rester très informés de toutes les pratiques sur le littoral.

REGARD DU TRIO

L'AVENTURE DE LA TULIPE Le groupe de travail «Mémoire Tranchaise», créé il y a cinq ans, a édité un livre intitulé « L'HISTOIRE DE LA TULIPE A LA TRANCHE-SUR-MER ». Les bénévoles sont allés interviewer des tranchais pour retrouver des documents sur le début de la culture des tulipes et pour recueillir leurs témoignages. Tout commence dans les années 50 quand un jeune hollandais J.J. Matthijssse parcourt la France pour trouver un endroit propice à la culture des tulipes. Il se tourne vers La Tranche où le sol est sablonneux et calcaire. Il trouve un terrain à La Grière devenu depuis le camping « L'Escale du Perthuis ». Une délégation de cultivateurs le sollicite pour qu'ils leur transmettent l'art de la bulbiculture.



La création de la coopérative des oignons à fleurs date du 29 avril 1956 avec huit adhérents fondateurs. Douze ans plus tard, 130 membres viennent grossir le nombre des sociétaires. La coopérative a participé de 1968 à 1974 à de nombreux salons et aux expositions agricoles de La Rochelle et de Paris. Au début du printemps et pendant de nombreuses années, les promeneurs du dimanche s'arrêtaient le long des routes bordées de champs de tulipes pour acheter des bouquets directement aux producteurs. Au début des années 60, alors que les champs de tulipes s'étendent sur de nombreux hectares, quelques commerçants se rendent à plusieurs reprises au Pays-Bas pour visiter le célèbre parc de « Keukenhof », royaume de la tulipe. Une association de bénévoles s'organise et cherche un lieu pour créer un parc floral qui s'étendra sur sept hectares parmi les pins et les chênes verts. Le Parc des Floralies. Des tonnes de tourbe sont importées d'Allemagne pour améliorer la qualité du sol. L'inauguration a lieu le 11 mars 1962 et permet de découvrir 420 variétés de tulipes, jacinthes, narcisses, muscaris et anémones. En 1988, des Floralies d'été sont créées dans le parc et ce jusqu'en 1996. A partir de cette date, le parc sera géré par la commune. De 1957 à 1991, le Comité des fêtes va utiliser toute son énergie à la réussite de la Fête des Tulipes et du Corso fleuri. Le succès est tout de suite immense. Sa notoriété va contribuer à la prospérité de la commune.

DES TRAVAUX PAR DES BENEVOLES POUR FAIRE REVIVRE LE PARC DES FLORALIES

Début novembre les travaux d'entretien ont repris. Après la tempête du mois d'octobre beaucoup de branches recouvraient les allées du parc qui avaient été nettoyées en 2013. L'équipe mobilisée ramassent les aiguilles de pins et enlèvent les plants parasites dans les sous-bois. Tous les mercredis après-midi une dizaine de volontaires s'y retrouve pour donner une âme à ce parc. Il est ouvert au public toute l'année et a eu un franc succès pendant les vacances scolaires avec les

promenades à poneys qui reprendront dès les vacances de printemps. Il y a aussi des chèvres et des poules ainsi qu'un manège ceci pour la plus grande joie des enfants et près de l'entrée se tient un espace bar-restauration. La municipalité étudie différents projets pour une utilisation autre que celle d'un parc floral tout en restant dans le créneau des loisirs pour le plaisir des estivants.



LA RENOVATION DE L'ECLUSE A POISSONS L'écluse à poissons de la « Caloge » à la Pointe du Grouin du Cou est terminée depuis quelques mois après un fort



investissement des bénévoles et a été inaugurée en octobre 2013. Après chaque grosse marée, les bénévoles y retournent pour remettre les pierres déplacées par le ressac.

L'OBSERVATOIRE DU LITTORAL Le 29 novembre 2013, la décision a été entérinée de création de l'Observatoire du Littoral qui regroupera des collectivités locales, des établissements publics et une association l'Observatoire de l'Estran Tranchais. Il doit constituer un outil, permettant une meilleure connaissance des phénomènes et des interactions sur le littoral et servir d'aide à la décision et à la gestion prévisionnelle pour l'aménagement et l'entretien des lieux. Le comité de pilotage comprendrait des élus des communes et des scientifiques. Au comité technique consultatif se joindraient des partenaires comme le Conservatoire du Littoral, le Parc du Marais poitevin, la Ligue Protectrice des Oiseaux et des associations locales.

LES PETITES NOUVELLES DU QUARTIER A la Grière : la boulangerie-pâtisserie « l'Amandine » fait peau neuve avec un lifting côté terrasse pour un coup de jeune. Quant au bar restaurant « l'Oasis », il change de propriétaire et se pare



d'un look tout à fait élégant pour un restaurant de poissons ouvert toute l'année nommé le « Pousse Pied » avec une ravissante terrasse, à tester par vous cet été. Le restaurant « La Cabane » semble aussi

en réfection. Le terrain laissé libre par l'hôtel des Pins devrait être aménagé et arboré pour en faire un espace vert de repos.

Danièle Martineau, Dominique Raineteau et Dany Jamin

LA NICHANOU, LA POITEVINE OU MIRABELLE.... CES NOMS DE BAPTEME DE NOS MAISONS

Cette pratique sympathique est apparue en France dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle et concernait d'abord les villas des estivants. Celles-ci s'appelaient le plus souvent « chalets » et étaient soit des petits abris de plage ou des maisons de montagne ou forestière. Cette nouvelle mode a marqué à ses débuts un renversement du rapport entre les noms de famille et la maison. Les domaines de grands propriétaires étaient appelés villas bien avant cette période.

Avant cela, historiquement la famille tirait son patronyme du caractère distinctif et de situation de sa maison. On était alors connu, reconnu, identifié par rapport à sa maison. Avec l'arrivée de ce courant nouveau, ce sont au début les familles qui donnent leur propre nom à leurs villas neuves (Chalet Verneuil...).

Mais le siècle de Dumas, Hugo, Flaubert, Musset... est aussi celui des aventures coloniales et de l'exotisme. Alors apparaissent des noms qui évoquent l'Afrique ou l'Extrême Orient. Les chalets « Les Bambous, L'Oasis, »... fleurissent assez vite dans tous les lieux de villégiatures. Les demeures des bords de mer se développant, l'imagination devient débordante et l'usage de nommer sa maison se répand très



vite atteignant les propriétaires de belles demeures, de domaines ou de petits pavillons de banlieues à la lisière des villes. Jusqu'à la seconde guerre mondiale, les maisons titrées d'un prénom de femme ou de noms évocateurs de rêves ou aventures, de paysages, de régions ou d'arts sont les plus courantes.

L'engouement se fondait aussi sur le fait que dans bien des communes et dans certains cas, le nom de la maison équivalait à son adresse. L'importance du nom change de nature dès lors que des années 1940 à 1970, les communes établissent des numérotations par rue qui deviennent alors la seule adresse officielle. A partir de là, les noms donnés aux maisons deviennent vraiment une affaire personnelle. Même s'il n'est plus nécessaire de nommer sa maison, l'usage reste répandu.

Si vous déambulez dans les allées du parc Clémenceau, vous noterez une variété de noms baroques, exotiques, excentriques aussi. Ils reflètent pour beaucoup la mode du début du XX^{ème} siècle. Dans le parc du Rocher dont la création a été accordée au lotisseur en 1956, les noms s'inspirent plus des années 60 et 70. Le cahier des charges du parc privé portait obligation à chaque propriétaire de dénommer sa villa. Quelques noms ont aujourd'hui disparu, au gré des changements d'occupants. Mais qui n'a pas, en faisant une promenade, regardé et lu systématiquement les dénominations variées et charmantes qui identifient nos pavillons ?

Sans avoir l'âme forcément nostalgique, combien restent émus devant « Tum'plais » ou « Mon Château », « La Bourrine », « La Vendéenne » ou « Vent d'Est »... C'est que le nom suspend un court instant, l'indifférence du passant. Il l'interpelle, suscite en elle ou lui, des sentiments, des questions, des sourires et des étonnements éphémères. Chaque nom lu sur une façade est un micro-événement silencieux et fugitif. Le promeneur sait que c'est à lui, au fond, que l'habitant s'adresse. Du secret de la maison émane un message à interpréter.

La diversité des noms que nous pouvons découvrir à La Grière est rafraîchissante et majoritairement liée à la famille qui a fait construire le pavillon.

Tels noms de maisons vont évoquer une forme d'habitat historique du secteur, « La Cabane »... « La Yole ». D'autres évoqueront les ancêtres ou les proches comme « Les Chouans », « La Hutte ». « Le Bercail », « Les Bambins », « Isabelle », « Le Nid », « Le Refuge »... parlent des confort, de l'intimité et des plaisirs de la vie de famille. Tous les thèmes se retrouvent dans ces noms joliment apposés sur les murs des villas maritimes comme la musique « Do, Ré, Mi », la flore avec par exemple « Mimosa » ou « La Roseraie », « Les Glycines »... On se dit aussi que parfois, ce sont les enfants qui ont été appelés à choisir car les contes de fée y sont présents avec « Cendrillon », « Chat Botté »... Le climat y a sa place avec « La Brise », « Le Mistral » pour le sud... Et puis la recherche du nom a été aussi source de créativité avec parfois un mélange d'initiales des enfants ou des mots accolés, des jeux de mots, des noms ironiques qui laissent le passant se perdre en conjectures et surprennent, ou font sourire.

Cette tradition se perdrait-elle ? Sans doute peut-elle paraître dépassée, hors du temps... ! Seriez-vous attachés à ce qu'on la maintienne dans le Parc du Rocher car cela fait partie intégrante du charme des lieux ? De nouveaux occupants seraient-ils tentés, en ces temps où se perdent les rituels, de rebaptiser leur maison devenue sans nom... ?

Cette tradition n'a-t-elle pas un aspect reposant, significatif d'un lieu paisible où les noms d'un côté de la rue semblent répondre à l'autre côté et aux maisons voisines parfois dans une bienveillante contradiction ? Elle a bâti un art bien modeste mais combien imaginaire.

Ce patrimoine toponymique créé par les résidents eux-mêmes pour le pur plaisir de communiquer, nous pourrions le valoriser en le répertoriant sous forme de photographies. Cette idée avait été abordée lors d'une réunion de l'association l'an passé et nous pensons que cela constituerait une partie de la mémoire de notre quartier que nous pourrions partager. Danièle Martineau s'y intéresse et va réaliser une collecte qu'elle vous présentera à la prochaine assemblée générale.

Michèle Montalétang

ASSOCIATION DU PARC DU ROCHER
85360 LA-TRANCHE-SUR-MER

Responsable publication : Raymond PILET, Président
Associé à Jacques GUIBLAIS et René BLANC.

Contact : contact@parcdurocher-lagriere.fr

Site internet : <http://www.parcdurocher-lagriere.fr/>